

LE BULLETIN D'INFORMATION DE PRUDHOMAT

AVRIL 2022

Le mot du maire

La crise sanitaire que nous vivons depuis deux ans avec son lot de restrictions et de réglementations sanitaires diverses et contradictoires, ne nous a pas permis d'organiser les différentes manifestations traditionnelles : plantation du Mai, les vœux de début d'année ainsi que le repas convivial avec les aînés de la commune. Cette pandémie a aussi décalé la mise en place des projets communaux, notamment les travaux de rénovation et d'agrandissement de l'école.

Aujourd'hui, ce dossier est en cours de finalisation, le début du chantier est prévu pour ce printemps. Il va engager les services de la commune et les élus pour de nombreux mois. Cette réalisation structurante va nous permettre de poursuivre l'attractivité de notre commune.

Au-delà de ce projet phare, vous découvrirez à la lecture de ce bulletin les différentes actions que nous menons et la dynamique que nous avons au service de notre commune.

Bonne lecture.

Francis Ayroles
Maire de Prudhomat



Mairie de Prudhomat

05 65 38 51 40

mairie-prudhomat@info46.fr

Lundi 8 h00 - 17 h00

Mardi et jeudi 8h30 - 17h00

Vendredi 8h30-12h30

RAPPEL : LA MAIRIE DE PRUDHOMAT

La Mairie de Prudhomat située dans un périmètre des Monuments Historiques avait besoin d'un sacré lifting. Ce bâtiment ancien aménagé au fil du temps ne permettait plus d'assurer des services et un travail correspondant à notre temps.

Le challenge était de taille pour arriver à articuler à la fois les besoins et les contraintes.

Aujourd'hui, une grande salle de réunion pour le Conseil Municipal avec un équipement pour les visio conférences, une petite salle pour les réunions hebdomadaires ainsi que trois bureaux, un hall d'accueil, une rampe d'accès pour handicapés et une salle pour les archives nous permettent un fonctionnement complètement rationalisé.

L'ensemble du mobilier (escalier, rangements, petite cuisine, etc...) a été intégré dès le départ au projet, ce qui permet d'avoir cette fonctionnalité mais également l'homogénéité des locaux avec un petit plus : le meuble intégrant le cadastre Napoléonien qui vient d'être restauré. Ce qui permet à chacun de pouvoir visualiser l'évolution de notre commune au fil des siècles.

Les matériaux utilisés participent également à la qualité de cette rénovation. Le bois, la pierre combinés au verre et au métal permettent la mise en valeur du bâtiment ancien et apportent une touche contemporaine complètement dans l'esprit d'un bâtiment recevant du public.

Nous tenons à mettre en avant la disponibilité et l'esprit d'ouverture de l'équipe d'architectes tout au long du chantier mais également le respect de l'enveloppe budgétaire qui est vital en ces temps de restrictions.

En un mot : pourquoi ne l'avons-nous pas fait plus tôt ?

ENTRETIEN LOGEMENTS COMMUNAUX

La commune dispose de neuf logements tous occupés :

- Presbytère 1, Maison Couzi 2 (haut de Bonneville).
- Maison Salgues 1, Maison Lachaud 2, Maison Lafage 2, Maison Rouquié 1 (Fond de Bonneville).

A chaque changement de locataires, le personnel communal effectue des travaux de rafraîchissement parfois très conséquents.

Certains, parmi les plus anciens ont nécessité une intervention plus pointue.

- Maison Lafage, un logement a été entièrement rénové courant 2021. Des améliorations sont en cours de réalisation dans le deuxième, changement de la porte d'entrée, installation d'une nouvelle hotte
- Maison Lachaud, rez de chaussée, des travaux de menuiserie ont été réalisés, remplacement de la porte côté route, pose d'un auvent côté cour.
- Maison Couzi, un logement a également subi une importante cure de jouvence durant l'été avant le changement d'occupants.

En fonction de leur nature, les plus courants sont exécutés par les employés communaux, les plus techniques par des entreprises locales spécialisées.

Deux de nos agents étant absents sur une longue période il n'a pas été possible pour la commune d'effectuer la maintenance de la Maison Salgues qui vient d'accueillir une nouvelle locataire.

Cette mission a donc été confiée à M. Rzepa, nouvel habitant de Prudhomat, professionnel du bâtiment et avec qui la Mairie a signé un contrat d'une durée de douze jours.



Maison Couzi



Maison Lafage

DIAGNOSTIC RÉSEAU DE COLLECTE DES EAUX USÉES

Notre station d'épuration traite les eaux usées de Prudhomat et de Loubressac.

Cette installation de type boues activées d'une capacité de 1500 équivalent habitant pâtit du comportement des réseaux de collectes qui sont très sensibles aux entrées d'eaux pluviales.

Le réseau de collecte de Prudhomat est constitué de 8 kms de réseau séparatif avec 4 postes de relevage.

Afin d'établir un programme de travaux permettant de réduire ces entrées d'eaux claires, il est nécessaire de réaliser un diagnostic de ce réseau.

Les raccordements et branchements privés sont aussi concernés par ce diagnostic, avec l'obligation de mise aux normes en cas de mauvais fonctionnement et de rejet dans le réseau d'assainissement. Le SYDED du Lot est chargé du suivi de ce dossier pour assister le Bureau d'Études retenu et suivre son travail tout au long de cette étude. Cette opération bénéficie des aides de l'Agence de l'Eau et du Département.

TRAVAUX D'ENTRETIEN DU RÉSEAU D'EAU

Financés en majorité par l'agence de l'eau Adour-Garonne, d'importants travaux de maintenance et de mise à niveau ont été réalisés en 2020 et 2021 sur notre réseau d'eau (Montant total : 147 666 €).

Pompage Vayssière

- puits de prélèvement : sécurisation, margelle, nouvelles pompes, sonde de niveau
- station : mise en place d'un système de stérilisation de l'eau par rayonnement ultraviolet (UV) permettant un abaissement du taux de chlore dans l'eau distribuée, remplacement de la pompe à chlore maintenant asservie au débit

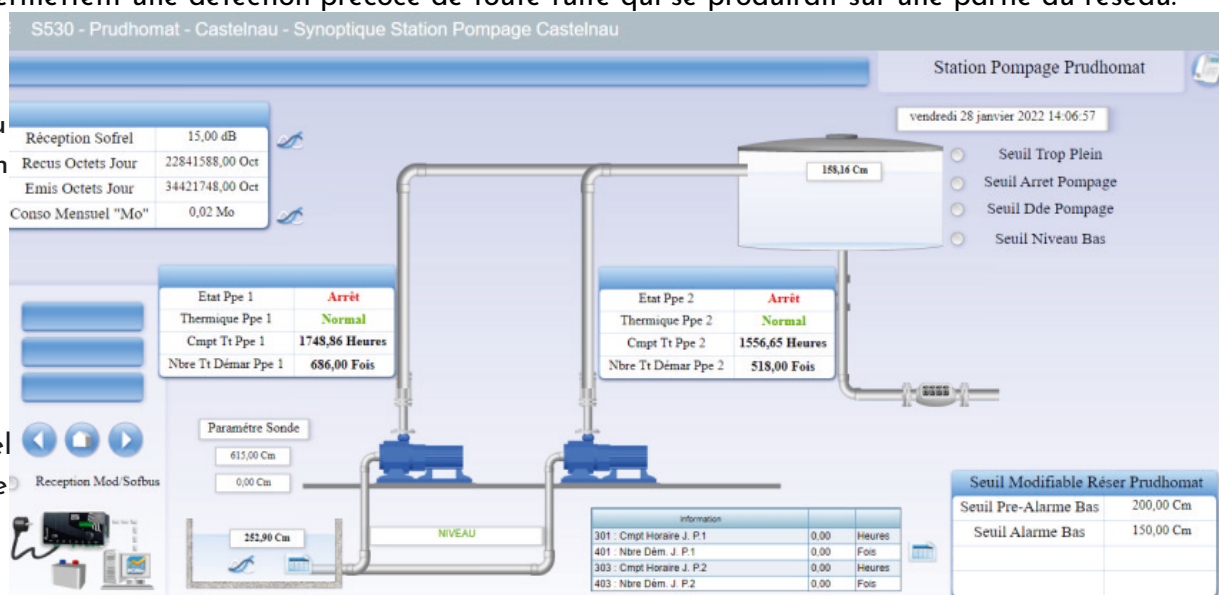
Station de Castelnau

- Mise en place de tuyauteries inox entre les 2 châteaux d'eau permettant de les rendre indépendants ce qui facilite leur nettoyage réglementaire sans interrompre la distribution d'eau sur le secteur de Bonneviolle
- Remplacement de toutes les autres tuyauteries par des tubes en inox, action permettant de limiter la turbidité de l'eau distribuée

Compteurs divisionnaires par branche de réseau

Des compteurs volumétriques communicants ont été mis en place à chaque embranchement de réseau. Par des alarmes, ils permettent une détection précoce de toute fuite qui se produirait sur une partie du réseau.

L'ensemble des paramètres du réseau : niveau du puits et de chacun des châteaux d'eau, débit des pompes, par branche, fonctionnement UV, ...) peut être suivi en temps réel par nos agents, ce qui fiabilise son fonctionnement.



EXTENSION DU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT

Fin 2020, le réseau d'assainissement a été étendu au secteur de Cantegrel. Les 3 habitations reliées ont contribué au financement de cette extension. Montant total des travaux : 50 000 €.

CHÂTEAU DE CASTELNAU : LE CHÂTEAU SE MET SUR SON 31 !

Depuis plusieurs années, nous nous sommes habitués à voir les hauts murs du château habillés de métal, garnis de filets protecteurs, signes d'un grand toilettage bien nécessaire. Déjà, des campagnes de travaux, dans les années 1995-2005, avaient permis de restaurer une grande partie des murailles ceinturant les corps de logis, la tour d'artillerie ouverte depuis lors au public, puis la tour sud-est dont le crénelage et les gargouilles donnaient d'inquiétants signes de faiblesse. A l'intérieur, la courtine nord et ses vestiges des aménagements du XVII^e siècle (balcon, baies ouvragées) avaient bénéficié d'une intervention majeure, sauvant pour de longues décennies cette partie du château particulièrement fragilisée.

En 2019, c'est un chantier d'une plus grande ampleur encore que le Centre des monuments nationaux a entrepris, avec le soutien de la Mission Bern et du Loto du patrimoine.



Mise hors d'air et hors d'eau du Pavillon Doré de l'aile italienne

Sous la conduite, cette fois encore, de l'architecte en chef des monuments historiques Jean-Louis Rebière, après une étude approfondie, une opération de conservation et de mise en sécurité de l'aile ouest, dite « aile italienne » a été lancée. Dévastées dans l'incendie de 1851, les maçonneries souffraient depuis plus d'un siècle et demi, malgré des interventions ponctuelles, une mise hors d'eau et hors d'air réalisée entre les années 1950 et 2000. La consolidation générale de cette partie de l'édifice est une étape indispensable qui ouvrira la voie à des projets d'aménagement, certes coûteux et complexes, mais désormais envisageables d'ici quelques années.

Déjà, une réserve lapidaire a pu être aménagée au rez-de-chaussée : y sont entreposés les éléments d'architecture rassemblés par Jean Mouliérat et que leur état ou leur intérêt artistique ne permettent pas de présenter au public. Cet aménagement respecte les règles de conservation préventive et permettra, si besoin, à des chercheurs d'étudier certains fragments de sculpture intéressants leurs études. Un inventaire normé a également été réalisé, avec une campagne photographique précise. Des protections contre les intrusions de volatiles un peu trop invasifs ont aussi été posées dans les parties hautes (crénelage du chemin de ronde couvert, petites baies dépourvues de menuiseries).

Dans un souci de protection de l'environnement, si la présence massive de certaines espèces nuit à la conservation du monument, il a été accordé une grande attention au petit monde des oiseaux ayant besoin de se réfugier dans les anfractuosités des murs pour nidifier. Des nichoirs, très discrets, ont été intégrés à certains emplacements et assurent à de nombreux oiseaux un gîte bienvenu pour abriter les nouvelles familles ! Enfin, l'électrification du bâtiment apporte une sécurité totale aux opérations de surveillance, d'entretien, tout en offrant à l'équipe technique du festival présent en été, des conditions d'accueil et de travail confortables.

Un chantier de cette nature est une occasion d'approfondir et d'actualiser les connaissances sur le monument. La complexité des constructions ajoutées en strates successives rend certaines datations imprécises sans une étude archéologique du bâti. Ce travail a été mené par Valérie Rousset et a permis d'établir de nouveaux constats, en particulier de repérer un mur du XII^e siècle entre la tour résidence et la chapelle.

De même, le déblaiement de zones vierges d'interventions depuis l'incendie a mis au jour des traces de décors du Moyen-âge au XVII^e siècle, des graffitis anciens. La prudence incite parfois à revoir le projet initial, dans un souci de conservation approprié. C'est ainsi que le dégagement de la deuxième salle du « pavillon doré », à l'angle de la tour nord-ouest du logis a imposé des modifications importantes du programme prévu, retardant l'achèvement des travaux.

Le respect des règles en matière de restauration des monuments historiques est un impératif qui se joue du temps ! Les nouvelles orientations validées autorisent donc la reprise des travaux. D'ici quelques semaines, pour le printemps, Castelnau offrira aux regards une façade débarrassée de sa gangue métallique et des murs sauvegardés pour des générations.



CHÂTEAU DE CASTELNAU SUITE

Rendre tous les espaces de Castelnau accessibles au public n'est pas envisageable : normes de sécurité, intérêt historique et archéologique restreints, difficultés de circulation doivent être prises en compte.

Néanmoins, le parcours de visite, au fil des ans, s'enrichit. L'achèvement de la restauration du mur nord a permis de donner accès au chemisage défendant cette partie de la courtine. Prochainement, ce sont les chambres de tir de la tour sud-est qui seront ouvertes. Un accès à la terrasse de l'aile italienne est à l'étude pour 2023-2024..

La signalétique du monument, réalisée en 1997, nécessitait plus qu'un toilettage ! Indispensable pour que le visiteur s'oriente, mais aussi et surtout qu'il dispose, aux points stratégiques du site, d'informations historiques précises, ce dispositif est en cours de révision totale, pour une mise en place avant la fin de l'année. Ce processus peut sembler long, mais les étapes de conception et de réalisation requièrent ce temps de travail pour aboutir à un programme accessible à tous les publics et d'une durée de vie suffisante en regard de l'investissement !

A l'intérieur du château, moins spectaculaires à première vue, les campagnes de restauration de mobilier et des divers objets d'art de la collection Mouliérat nous permettent désormais de présenter un ensemble en bon état, parfaitement inventorié. La fragilité de ces meubles, tapisseries et tableaux exige une surveillance régulière, en particulier pour lutter contre les effets néfastes de la lumière et de la poussière, contre les infestations parasites. L'équipe du monument assure au quotidien cette veille indispensable et se charge d'expliquer aux visiteurs l'intérêt de cette démarche de conservation.

Différentes actions saisonnières rythment la vie culturelle de notre territoire. Le château s'y associe pleinement, seul ou avec ses partenaires familiers, le festival de Saint-Céré, le Pays d'art et d'histoire Causses et allée de la Dordogne. Si les activités scolaires ont inévitablement connu une baisse de fréquentation depuis deux ans, les projets ne manquent pas, portés par une équipe de conférenciers animateurs très engagée. Pour les familles, malgré les difficultés d'organisation (jauges, gestes barrière), les visites réservées au jeune public ont pu être maintenues au cours de l'été et pendant les vacances de Noël : Grandir au Moyen-Âge, une proposition pour revivre l'enfance dans un château-fort, Les poissons du baron, une histoire palpitante de larcinau cœur de la baronnie. Avec le PAH, La folle visite a entraîné dans le bourg de Castelnau, de la collégiale au château, des dizaines de visiteurs hilares devant les fantaisies des deux complices de la compagnie Crapahute, tout en suivant avec attention la visite commentée par notre conférencière Brigitte Vidieu.

Enfin, l'été 2021 a été marqué par l'hommage à notre ténor Jean Mouliérat, dont les costumes de scène recréés par Charlotte Villermet sont venus animer les appartements du chanteur. Ce partenariat avec Scenograph/festival de Saint-Céré était aussi l'occasion de tisser de nouveaux liens avec une structure culturelle majeure, de réinscrire l'histoire de l'art lyrique comme une des dimensions historiques incontournables du château de Castelnau-Bretenoux.



Le rendez-vous est pris pour 2023, avec un nouveau projet autour du spectacle et de la place du costume de scène aujourd'hui.



En dépit des immenses difficultés traversées, de la perte d'une partie de notre fréquentation, des conditions de travail complexes pour des équipes habituées à accueillir et accompagner les visiteurs de toute nationalité, Castelnau est plus que jamais ouvert sur de nouveaux projets de tous ordres, restauration, aménagements, nouveaux types de visites, pour accueillir tous les publics, les plus proches comme les plus éloignés.

Pascale Thibault Administrateur Centre des monuments nationaux

AUTOUR DU CHÂTEAU DE CASTELNAU

Sur la place dite « de la Halle », au pied des remparts du Château de Castelnau, en 2021, nous avons planté 90 pieds de vigne, de 23 variétés différentes, représentant un patrimoine d'avenir par leur résistance aux principales maladies de la vigne.

La variété qui était cultivée dans l'enceinte du Château a pu être retrouvée et sauvegardée.

Ces pieds ont été récemment amendés, bêchés et paillés pour favoriser leur croissance pendant les premières années.

Lorsque ces plants seront productifs, nous pourrions retrouver le goût des cépages anciens et découvrir aussi le goût de variétés résistantes, plus récentes, créés par l'INRA.

Les raisins produits pourront être foulés et pressés sur cette même place, et le jus partagé, lors d'une fête communale de l'automne, comme seront aussi partagées et pressées les pommes de notre grand Verger de sauvegarde des variétés anciennes, à Bonneviolle.



Sur cette même place « de la Halle », à Castelnau, une pergola métallique a été confectionnée et implantée sur le terre-plein avec muret qui cernait le très vieil arbre « cassé » par une tempête, et dont il ne reste plus qu'une partie du tronc. Quatre pieds d'une vigne vierge, réputée pour ses belles couleurs à l'automne, y ont été plantés, pour qu'ils puissent apporter de l'ombre aux visiteurs se reposant sur le muret, à l'instar d'une treille.



NOUVEAUX COMMERCES À CASTELNAU

Christophe Prod'homme a loué le « Point Infos » de Castelnau devenu désormais la "Halte du Château" pour ouvrir un point boissons et restauration rapide d'avril à septembre 2022. Son activité a commencé début mars.

Nous lui souhaitons une bonne saison dans un cadre aussi prestigieux..



Ouverte depuis début 2020, la boutique - atelier "le cuir de Gilou" aussi nommée GBX Cuir, dans laquelle officie Gilles Beux, dit Gilou, en tant qu'artisan du cuir, propose dans son antre aux allures médiévales des étuis à couteaux, des porte-cartes, des blagues à tabac et autres bourses, barrettes à cheveux, ceintures bracelets, et même des carquois d'arc et des costumes.

Nous lui souhaitons également une belle saison !



COLLÉGIALE DE CASTELNAU

En 2021, une grosse tranche de travaux sur ce bel édifice classé a été réalisée sous le pilotage d'une architecte du patrimoine pour un montant total de 147 035 € (50% DRAC, 20% région, 20% département, 10% commune). Les objectifs principaux visaient à une diminution de l'humidité intérieure et une préservation des charpentes :

- Maçonnerie (Entreprise Bourdarios) : sur la façade sud, nettoyage et rejointoiement y compris le remplacement de certaines pierres; sur la façade nord, décaissage, réfection des drains et des étanchéités, remontage de murets
- Charpente/couverture (Entreprise Dagand Atlantique) : réfection de la toiture du clocher et de la tour d'escalier, dont les arêtiers étaient délabrés ; reprise des couloirs d'eau en cuivre entre la nef et le clocher.

D'ores et déjà, la commune a déposé une demande en vue de la réalisation en 2023 d'une nouvelle tranche de travaux sur cet édifice pour une réfection complète de la couverture en lauze de la chapelle.

(Montant prévisionnel : 97 591 €).



CHAPELLE NOTRE-DAME DE FÉLINES



Une fuite d'eau liée à un affaissement local de la toiture ayant été constaté au niveau de la sacristie de la chapelle, la municipalité a fait effectuer un suivi complet de la couverture fin d'année 2021 par l'entreprise Bellony (remplacement de liteaux et tuiles plates, démoussage).

Cette opération a donné un coup de jeune à ce petit édifice.

ÉGLISE SAINT JULIEN DE PAULIAC

En 2020 il a été nécessaire de réaliser quelques travaux de réfection sur l'église de Pauliac.

Les contreforts côté nord de l'église ainsi que les évacuations des eaux pluviales ont été restaurées.

La toiture a été nettoyée, une réfection du crépi sur la partie inférieure de l'édifice a été réalisée.

Les travaux ont été confiés à l'entreprise BELLONY.

L'église St Julien fait partie des cinq églises que compte la commune de Prudhomat .

L'édifice de tradition romane date en partie du XIIème siècle et résulte de nombreuses phases de construction et reconstruction.

L'église Saint-Julien de Pauliac a conservé sa nef romane et son clocher-porche.

La nef aurait été reconstruite au XVIIème siècle, mais les fenêtres et le portail, au moins, ont été refaits au XIXème siècle.



ÉGLISE SAINT MARTIN DES BOIS

En fin de vie et devenu dangereux de par la fréquence des chutes de grosses branches mortes ayant en particulier endommagé le mur périphérique en juillet 2021, le vieux et majestueux tilleul (hauteur : 28 m ; circonférence du tronc : 4.5 m) du cimetière a été abattu le 25 février 2022, branche par branche, par les cordistes de l'entreprise Nouzières. La lecture des cernes de croissance du tronc reste à réaliser afin d'éclaircir le mystère quant à son âge réel... Affaire à suivre

Un dossier de demande de subvention pour la sauvegarde du petit patrimoine va être déposé auprès de Caulvaldor (Commission « Politiques patrimoniales et paysagères ») afin de mettre en place des raquettes extérieures (cadre et grillage en cuivre) de protection sur 4 vitraux, et restaurer le vitrail endommagé de la chapelle de la Vierge.



SÉCURITÉ ROUTIÈRE

SAINT-MARTIN DES BOIS

Très sensible à la sécurité des habitants de Prudhomat, le conseil municipal a pris en compte l'inquiétude exprimée par les habitants de Saint Martin des Bois sur la traversée de leur hameau par les véhicules circulant sur la D43 reliant Saint-Michel-Loubéjou à Castelnau.

La vitesse étant souvent évoquée comme élément de risque, une opération « comptage et vitesse » des véhicules a été effectuée par le service compétent du département au mois de juillet dernier pendant une semaine. Les résultats montrent que cette donnée n'est ni la seule, ni la plus importante des facteurs de risque.

La réponse est dans la concentration d'éléments défavorables à la sécurité qui créent la dangerosité ; il s'agit en particulier de la présence de deux intersections à visibilité réduite, d'habitations avec un accès direct à la D43, d'un arrêt de transport scolaire et d'un lieu de collecte d'ordures ménagères à proximité de l'une des intersections.

La circulation de piétons engendrée par cette situation, complétée par une observation des comportements des automobilistes a amené le conseil municipal à décider de classer la traversée de Saint Martin des Bois en zone « Agglomération » et non plus en simple « Lieu-dit ».

Ce changement aura pour conséquence :

- de changer les panneaux d'entrée et de sortie de St Martin des Bois,
- de limiter la vitesse à 50 km/heure et non plus de 80,
- de préciser la priorité à droite dans les intersections,
- de matérialiser l'arrêt de transport scolaire,
- et d'un passage pour piétons à cet arrêt et aux poubelles.

Ces nouvelles dispositions feront l'objet de la mise en place d'une signalisation adaptée visant à protéger davantage la circulation des piétons ; un suivi et les observations des riverains permettront d'évaluer la pertinence de ces changements.



POINT A DATE DU PROJET

Maintenant que les enfants sont installés dans l'école provisoire, les travaux de rénovation et d'extension du groupe scolaire peuvent désormais débuter.

Les employés municipaux furent les premiers à intervenir. La haie délimitant l'école et la parcelle nouvellement acquise a été arrachée, le sapin de la cour coupé, et la cabane abritant les vélos démontée. Ces travaux étaient le préambule nécessaire au bon déroulement du chantier. Sous peu les moloks sur le parking vont être déplacés.

Pendant ce temps, le conseil municipal continue son activité pour faire aboutir le projet. Les appels d'offres touchent à leur fin. Une première consultation a débuté le 30 novembre 2021. Le chantier est divisé en quinze lots. Chaque offre a été analysée et notée en fonction de son prix et de sa valeur technique.

Trois lots ont pu être attribués :

- le désamiantage à l'entreprise DECUTIS.
- le curage/recyclage à Bâti82.
- le lot charpente/bardage bois à l'entreprise Jauzac.

Neuf lots nécessitent une négociation afin de faire préciser certains éléments techniques et tarifaires pour affiner les analyses. Ce sont les lots espace vert, déconstruction/gros œuvre, plâtrerie/peinture, menuiseries intérieur/extérieur, revêtement de sol, chauffage/plomberie ainsi que les lots pompes à chaleur/forage, électricité et photovoltaïque.

Trois lots sont infructueux : charpente métallique, ravalement et couverture/zinguerie. Une nouvelle consultation doit être relancée. Une réponse est attendue pour les lots non attribués le 21 février au plus tard.

Le commencement du chantier n'a jamais été aussi proche. Les entreprises vont bientôt être à pied d'œuvre pour réaliser ce beau projet.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informé de l'avancée des travaux dans le prochain BIP...

EMMA ET THÉO



Depuis la rentrée des vacances de la Toussaint, deux nouveaux élèves sont arrivés à Prudhomat...

Il s'agit de Théo et Emma, deux figurines de signalisation de 1,55m de haut. Vous avez dû les remarquer au niveau des passages piétons qui se trouvent entre la mairie et la Maison des Bons Enfants ainsi que devant le parking de l'école.

La sécurité de nos enfants et des piétons est une priorité et ces équipements contribuent au ralentissement des automobilistes sur ces endroits sensibles.

BUREAU DE VOTE

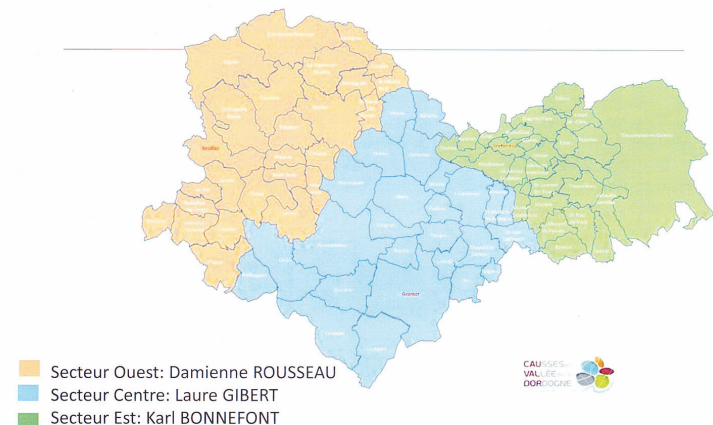


En raison des travaux à l'école, celle ci a été déplacée et aménagée dans la salle des fêtes qui faisait office de bureau de vote. Le nouveau bureau de vote pour les élections présidentielles des 10 et 24 avril et législatives des 12 et 19 juin prochains sera aménagé dans la cantine scolaire à proximité immédiate de l'école en travaux. Un parking à proximité immédiate vous permettra d'accéder facilement au bureau de vote .

CAUVALDOR / COMPÉTENCE VOIRIE ET CHEMINS

Depuis décembre 2017, les communes ont transféré leurs voiries communales à Cauvaldor. Le territoire communautaire est divisé en 3 secteurs : Ouest, Centre, puis Est dont dépend la commune de Prudhomat (en vert sur la carte ci-dessous).

Carte des 3 secteurs – Cauvaldor



La voirie communautaire est établie par des voies communales (VC) classées en 3 domaines :

- La voirie rurale constituée de voies communales classées soit 2 019 km dont 26,902 km pour Prudhomat.
- La voirie urbaine constituée par les rues publiques classées soit 184 km dont 1,490 km pour Prudhomat.
- La voirie à usage de place constituée par les places publiques soit 133 km dont 0,405 km pour Prudhomat (surfaces converties en longueur sur la base d'une largeur moyenne de 4.00m).

Le transfert des voiries par les communes nécessite pour assurer leur entretien et leur modernisation un transfert des financements, les attributions de compensation (AC).

Ce transfert a donné lieu à l'établissement d'un financement par nature des voiries et unités de longueur (km) inchangé jusqu'en 2021 :

- Pour la voirie rurale 1 300 €/km
- Pour la voirie urbaine 5 000 €/km
- Pour les places 2 000 €/km

Un montant de 200 €/km est restitué aux communes assurant les travaux d'entretien de fauchage, débroussaillage, élagage (dépendances vertes) et curage des fossés (dépendances bleues).

Le calcul des attributions de compensation est effectué pour chaque commune en fonction des longueurs de voies transférées et du barème ci-dessus.

Pour la réalisation des travaux d'investissement, un linéaire de voie est dévolu à chaque commune soit 965 mètres pour Prudhomat.

La base prévisionnelle de renouvellement (voies communales, rues et places) est de 28 ans.

Un programme triennal de voirie est proposé par chaque commune pour validation par Cauvaldor.

Travaux d'investissement réalisés en 2021 :

- VC 15 / Route du port de Barrié (reprise d'un enrochement dans le lit du Mamoul différé en 2022).
- VC 26 / Routes de Bouygar et de Lasfargues.

Compte tenu du linéaire de travaux consommé sur notre commune en 2021, il n'y aura pas de travaux d'investissement en 2022. Toutefois, des travaux de confortement seront mis en œuvre sur la VC3 aux Escouanes suite à un sinistre, (travaux initialement prévus en 2021).

Niveau de service assuré en fonctionnement par Cauvaldor :

- Entretien de la chaussée au point à temps (réparation ponctuelle du revêtement), le traitement des nids de poule restant à charge de la commune.

Entretien en 2021 du sentier de randonnée « sur les terres du baron de Castelnau » (balisage jaune) par Cauvaldor :

- Opérations de tronçonnage en janvier.
- Balisage, débroussaillage et tonte en avril.
- Débroussaillage en août.

PLAN PLURIANNUEL DE GESTION DU MAMOUL : PPG

Ce plan conçu pour s'étaler sur une période de dix ans est un des enjeux importants de la gestion du Mamoul sur notre territoire.

Il se décline en deux axes visant les objectifs suivants :

- Maintenir la biodiversité des espèces patrimoniales en réduisant les espèces invasives (faune et flore) afin de limiter le colmatage du cours d'eau, rétablir son bon fonctionnement et optimiser la circulation des poissons migrateurs.
- Améliorer les fonctionnalités des zones humides et de la ripisylve du bassin versant en mobilisant les acteurs concernés pour une meilleure gestion de ces milieux.
- Limiter les phénomènes de pertes non naturels, l'impact des trop nombreux plans d'eau artificiels, améliorer la qualité de l'eau, rétablir le cheminement naturel du Mamoul
- Diminuer l'intensité des étiages en période estivale et l'impact des inondations sur la basse plaine du Mamoul, ceci en favorisant l'interconnexion entre zones humides/ cours d'eau et le ralentissement dynamique des écoulements.

Axe 1 : qualité de l'eau et des milieux convexes en partenariat avec le monde agricole :

- Réalisation de points d'abreuvement, de franchissements avec pose de clôtures, gestion de la végétation ripicole, restauration des tourbières, prévention des embâcles, respect des périodes de nidification 15mars/1er novembre sans intervention d'épareuse ou girobroyeur, etc...

Axe 2 : hydro morphologie du cours d'eau, restauration des fonctions naturelles du Mamoul :

- Diagnostic par un bureau d'études pour identification des pertes et mise en place de solutions éventuelles si les coûts le justifient par rapport au bénéfice apporté.
- Remise en fond de vallée, talwegs, des secteurs du cours d'eau (Cornac), reméandrage de certains tronçons.
- Sensibilisation et communication auprès des riverains concernant l'hydro morphologie
- Réduction de l'anthropisation avec action de renaturation
- Rétablissement de la dynamique et restauration de la continuité écologique et sédimentaire avec effacement des seuils et des plans d'eau.
- Amélioration des connexions latérales et longitudinales vers les affluents et les zones humides
- Ralentissement des vitesses d'écoulement en crues en favorisant les débordements et les échanges nappes, rivières.



Embâcles au Pont du Bois
4 Février 2021



Prudhomat route de Bretenoux 4 Février 2019

Plan de financement prévisionnel

(si projet ambitieux Adour Garonne 80% autres 30%) :

Axe 1 total axe 1 = 1 102 831 €

· limitation du colmatage du lit : 192 000 €

· Gestion de la végétation ripicole : 180 400 €

· Restauration des zones humides : 725 931 €

· Limitation des espèces exotiques envahissantes : 4 500 €

Axe 2 total axe 2 = 2 432 400 €

· Réduction de l'anthropisation du Mamoul : 1 605 000 €

· Restauration de la continuité écologique : 12 000 €

· Limitation de l'impact des plans d'eau : 815 400 €

Total axe 1 et 2 = 3 535 231 €

dont 2 745 200 € les 5 premières années

Pour la petite anecdote, le Mamoul n'aurait jamais dû arriver jusqu'à Prudhomat mais se jeter dans la Cère à Bretenoux. Ce détournement par l'homme à des fins agricoles et économiques explique sa morphologie en forme de canal sur notre commune. Pas d'inquiétude toutefois, nous conserverons notre ruisseau même si parfois il s'avère un peu trop capricieux. Ce plan ambitieux devrait fortement canaliser ses sautes d'humeur.

LOTISSEMENT CHAMPS DE NICOLE

Ce projet issu de la vente de biens fonciers dans le cadre de la succession de Germain ALAUX, nous a permis la réalisation de 3 lots de 850 m², 1 000 m² et 1 098 m².

Les travaux de viabilisation ont été réalisés en partie par les employés communaux en bordure de voie existante et par l'entreprise TPJ de St Céré pour la voirie permettant l'accès au 3ème lot à l'arrière de ce terrain.

Aujourd'hui, ces 3 lots sont vendus. Les deux parcelles en bordure de voirie existante à Jérôme et Christelle RICROS pour construire deux maisons destinées à la location. Le 3ème terrain a été acheté par Sébastien DELASSUS et Céline HALLOUIN pour construire leur résidence principale.

La réalisation de ce petit lotissement nous a permis de poursuivre l'aménagement de ce secteur en parfaite conformité avec le document d'urbanisme en vigueur sur notre commune.

PRUDHOMAT GRANDIT

Dans la logique du développement de notre commune, le conseil municipal a décidé d'accompagner Henri JOULIA et sa fille Béatrice, dans le projet d'extension du lotissement de Camp Cabrol.

Le lotissement actuel de Camp Cabrol compte à ce jour environ 16 habitations. Un permis d'aménager vient d'être déposé auprès des services urbanisme CAUVALDOR pour 18 lots supplémentaires.



Le projet devrait être aboutit en fin d'année, sous réserve d'imprévis. Il répond ainsi à une demande permanente de terrains constructibles sur notre commune, attractive par sa situation géographique, sa qualité de vie et ses infrastructures (jardin d'enfants, écoles, transports scolaires, marché de producteurs sous la Halle, ...).

DISSIMULATION CHAMPS DE NICOLE

Ces travaux de dissimulation prévus en 2022 vont nous permettre d'effacer une partie des réseaux aériens sur ce secteur.

Ces travaux sont directement liés à la viabilisation des parcelles en cours.

La disparition des supports électriques permettra un élargissement de la voie en direction de Nicole assurant ainsi une meilleure desserte de ce quartier et du hameau de Nicole.

L'éclairage public sera refait sur les bases des points lumineux existants.

La Fédération Départementale d'Électricité est chargée d'assurer la maîtrise d'ouvrage complète des études d'exécution et de pose du matériel de génie civil.

PLAQUE COMMÉMORATIVE

En sortant de Bonneviolle, direction Castelnau se dresse fièrement, sur votre gauche, une grande bâtisse au toit en ardoises propriété de la Famille Lherm. Ce bâtiment probablement édifié au XIX^e siècle représente encore pour beaucoup d'entre nous leur ancienne école et dans un futur proche « ancienne, ancienne » Il servait aussi de mairie (après Castelnau) et accessoirement de prison (petit réduit accolé côté chemin) peut-être plus spécifiquement, cellule de dégrisement, notamment les jours de la célèbre « foire aux ânes du mois de juillet à Prudhomat

C'est dans cette école mixte qu'a exercé durant vingt-sept ans (1924-1952) Albert Lacombe, (1897-1971) instituteur et poète occitan auquel L'association « AQUI L'OC St-Céré » a voulu rendre hommage le 19 septembre 2021. A l'occasion d'une sympathique cérémonie durant laquelle ont été retracés les souvenirs des actuels propriétaires déjà scolarisés en ces lieux, d'autres anciens élèves puis lus des poèmes d'Albert Lacombe, une plaque commémorative réalisée par la Mairie a été posée sur l'une des façades.

Une revue dans laquelle témoignent des Prudhomatois ayant eu M. Lacombe pour maître et où sont retranscrits certains de ses poèmes est disponible auprès de L'Association « AQUI l'OC.



COLIS AUX AINÉS

A l'heure où la communication virtuelle amplifiée par le contexte sanitaire prend le pas sur toute autre forme d'échanges, ce n'est pas sans une certaine déception que l'équipe municipale a dû reporter, pour une année encore, son traditionnel repas des aînés.

Le choix s'est donc porté comme expliqué dans le courrier qui vous a été adressé courant septembre, sur la distribution de colis aux personnes de plus de quatre vingt ans et à celles de plus de soixante cinq ans connaissant quelques difficultés, santé...

Ce deuxième critère s'est avéré assez difficile à évaluer, parfois par méconnaissance des personnes concernées par des soucis de santé, parfois par respect pour d'autres qui ne souhaitent pas exposer leur situation.

La Municipalité s'excuse d'éventuels oublis bien involontaires qui auraient pu être commis et espère vous retrouver tous biens présents courant 2022 autour d'une bonne table.

URBANISME

En 2021, 10 permis de construire, 1 permis de démolir, 16 déclarations préalables et 22 demandes de certificats d'urbanisme ont été déposés auprès de notre mairie



PANNEAU POCKET

Notre moyen d'information

"instantané" communal PanneauPocket

que vous avez pu télécharger sur votre smartphone ou iPhone depuis un an environ compte à ce jour 180 abonnés, ce qui représente de l'ordre de 50% des foyers de la commune.

Nous rappelons que l'adhésion à ce moyen d'information est anonyme, gratuite et ne récolte aucune données personnelles.

77 panneaux ont été publiés. Ceux qui ont été les plus consultés concernent : l'Ecole primaire, les compte rendus des conseils municipaux, les règles de bon voisinage, la vaccination Covid, la médiathèque numérique. Les autres panneaux sont souvent consultés en lien avec les zones géographiques de notre commune, directement concernées par l'information transmise, ou par un intérêt particulier pour les thèmes publiés.

Nous avons conscience que cette information peut être améliorée, complétée, diversifiée et nous nous y attachons à l'avenir. Vos suggestions, via le secrétariat de la Mairie, seront les bienvenues.

LES INCIVILITÉS, ÇA SUFFIT !!!



Une augmentation des dépôts sauvages aux abords des conteneurs à ordures ménagères a été constatée sur notre commune depuis plusieurs mois et de façon récurrente au fil des ans ...

L'idée de se débarrasser au plus vite des débris qui encombrant est séduisante. Mais la loi est claire, laisser ses déchets sur la voir publique est interdit (infraction pénale).

Des conteneurs de tri sélectif sont à disposition sur plusieurs points de collecte sur notre commune, et pour rappel la déchetterie à Cornac est accessible gratuitement pour les particuliers résidant du territoire (du lundi au samedi).

Soyons chacun d'entre-nous responsable pour le respect de l'environnement, l'avenir de nos enfants, le respect de nos salariés communaux, et des agents officiants dans les centres de tri.

ÉTAT CIVIL

En 2021, nous dénombrons 6 avis de naissance, 3 mariages et 4 décès.

La nouvelle loi sur la protection des données personnelles ne nous permet plus de donner l'état civil détaillé.

RECENSEMENT



Nous sommes 732 habitants en 2022 soit 17 personnes (+ 2,4 %) de plus qu'au dernier recensement de 2016.

439 adresses d'habitations et 477 logements parmi lesquels 79 résidences secondaires et 47 logements vacants.

Le recensement a été réalisé via 118 bulletins individuels papiers et 614 bulletins internet. Merci à tous ceux qui se sont connectés ; pour une première édition ce moyen fût très bien plébiscité !

A noter 2 personnes ont refusé de se faire recenser et 19 personnes auraient du être déclaré dans notre commune. Les données sont remises à l'INSEE.

RECENSEMENT CITOYEN



Chaque jeune (fille ou garçon) Français de 16 ans doit se faire recenser. Son recensement citoyen (parfois appelé par erreur recensement militaire) fait, il reçoit une attestation de recensement. Il doit présenter cette attestation lors de certaines démarches (par exemple, pour son inscription aux examens (BEP, Bac, permis de conduire...) ou concours administratifs organisés par l'administration française). Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune à la journée défense et citoyenneté (JDC) et de l'inscrire automatiquement sur les listes électorales à 18 ans.

Il s'effectue à compter de la date du 16e anniversaire et jusqu'à la fin du 3e mois qui suit. La démarche se fait à la mairie de la commune du domicile du jeune.

À savoir : si vous n'avez pas fait votre recensement citoyen dans ce délai, vous pouvez régulariser votre situation jusqu'à l'âge de 25 ans. La démarche à faire reste la même.

PORTRAITS 1/2

Dans le 1er numéro du BIP, vous aviez découvert les portraits de toute l'équipe des conseillers municipaux, adjoints et de notre maire. Nous vous proposons de (re)-découvrir les portraits des employés municipaux (partie 1/2) qui œuvrent également chaque jour au service de notre commune.



Sophie BLADOU - 55 ans
Prudhomatoise de cœur

Après avoir passé son enfance et adolescence en Afrique, années qui ont forgé les prémices de sa personnalité, Sophie rentre en France afin d'y poursuivre ses études et embrasse pendant 15 ans une carrière dans

l'industrie pharmaceutique au sein d'une multinationale Américaine mais également dans un laboratoire en Suisse. Entrée le 1er Avril 2004 à la Mairie de Prudhomat en tant qu'Adjoint Administratif à temps partiel, elle exerce aujourd'hui le métier de Secrétaire de Mairie ayant le souci quotidien de répondre au mieux aux demandes des administrés.

Figure emblématique de l'accueil et véritable pilier de la Mairie, collaboratrice du Maire et des Conseillers municipaux, Sophie a pour tâches principales d'organiser les services de la commune, d'élaborer le budget et de gérer également les ressources humaines.

Efficace, bienveillante, disponible et à l'écoute, Sophie ne se laisse pas abattre par l'adversité mais au contraire en ressort plus forte.

Ces qualités font d'elle une V.I.P (Very Important Person), humour dont elle ne se tarit jamais.



Céline BAFFALIE
51 ans - Bretenouvienne

Céline est née dans le Sud-Ouest, une région qui lui tient à cœur.

Avant d'arriver en Mairie de Prudhomat le 1er Juillet 2017 afin d'y effectuer un remplacement, elle a occupé différentes

fonctions dont celle de secrétaire au Syndicat Intercommunal du Foyer Rural de Biars et Bretenoux qui lui a permis d'être en relation avec de nombreux acteurs de la vie économique.

Elle a également effectué plusieurs remplacements aux alentours de Prudhomat et a tissé ainsi un tissu relationnel professionnel.

Titulaire de la Fonction Publique Territoriale depuis 1999, Céline est, depuis 2002, Secrétaire de Mairie à Cornac à raison de 30 heures par semaine et 5 h en Mairie de Prudhomat (le mercredi matin ainsi que pendant les vacances).

Autonome, organisée, rigoureuse dans son travail, toujours enthousiaste, elle aime la proximité avec les usagers et la communication avec les élus.

C'est un plaisir pour Céline de porter son aide à la Commune où elle exerce une fonction d'appui administratif dans le respect des qualités requises à ses missions variées.



Karina RZEPA
52 ans - Prudhomatoise

Forte de 20 ans d'expériences au sein d'un groupe multinational bancaire, occupant des postes à la Caisse Régionale mais aussi en agences, avide de découvertes et d'apprentissages,

Karina a consacré ses premières années professionnelles à parfaire les savoirs et savoir-faire nécessaires au monde du travail dans la conviction de participer au bon fonctionnement de l'entreprise.

Diplômée en Reiki et Naturopathie dans une orientation de développement personnel, elle n'hésite pas à contribuer au bien-être des personnes qui croisent son chemin et en font la demande.

Titulaire de la fonction publique territoriale, Karina est arrivée en Mairie de Prudhomat en Octobre 2021 afin d'épauler Sophie, avec pour bagages plusieurs années en tant qu'adjoint administratif, années durant lesquelles elle a pu s'aguerrir au métier dans toute la polyvalence qu'il suppose. Elle est présente les lundi et mardi à l'accueil et s'occupe des affaires générales et plus récemment du recensement.

Rayonnante à l'image de la région, à l'écoute, Karina fait preuve d'efficacité et de dynamisme dans les fonctions attribuées.



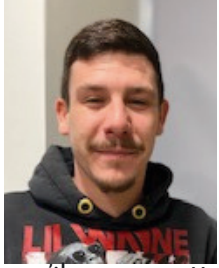
Christine LAFLEUR,
49 ans, Bretenouvienne

Originaire de Biars-Sur-Cère, Christine est restée attachée à sa région entourée de sa famille et de ses souvenirs d'enfance.

Elle a commencé sa vie professionnelle par divers contrats au contact du public et des enfants car

elle apprécie la richesse du relationnel humain. Une première expérience en Mairie de Cornac à temps partiel l'amène à être titularisée en tant qu'Adjoint Technique. Christine s'occupait entre autres des locations de salle des fêtes, de l'entretien de la Mairie et ayant la main verte, un peu de jardinage. Cela l'a propulsée en Octobre 2018 au SIVU d'animation périscolaire à temps partiel puis jusqu'à la Mairie de Prudhomat à temps complet où elle exerce des tâches au niveau de la cantine, de l'entretien de l'école, de la mairie et de la surveillance garderie. D'ailleurs, elle est chouchoutée par les enfants grâce à son ouverture et sa bienveillance.

Christine est dynamique, autonome, sportive, organisée, souriante ; elle contribue au bien-être des enfants et des enfants heureux font des parents épanouis.



Tristan BALTHAZARD
31 ans, Saint Michélois

Né dans les Bouches-du-Rhône, sous le soleil de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Tristan a intégré l'équipe technique le 1er mai 2016.

Il est diplômé d'un CAP métallerie serrurerie qu'il a pu mettre en pratique pendant 5 ans et durant ses études, il s'est dirigé vers les compagnons du devoir pour approfondir ses connaissances. Divers contrats lui ont permis d'avoir un regard éclairé sur le monde du travail et d'affiner ainsi son choix d'orientation.

Aujourd'hui il est adjoint technique titulaire sur la commune et a développé son expérience professionnelle auprès de son mentor et collègue David. On peut dire que Tristan connaît la commune presque sur le bout des doigts. Polyvalent, il aime la diversité du travail en équipe mais sait faire preuve d'autonomie et de réactivité. C'est un réparateur par excellence.

Ses missions passent de l'entretien des routes et des abords, de la charge des espaces verts à la manutention, au terrassement, etc, tâches qu'il exécute avec légèreté et bonne humeur. Il ne perd toutefois pas de vue d'évoluer dans son métier.



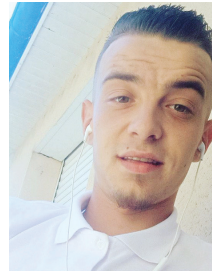
David BLAVIGNAC
50 ans Tauriacois

David est devenu au fil du temps la figure proue, la référence technique de la commune dont il fait partie depuis le 1er juin 2000 en tant qu'Adjoint Technique Principal de Prudhomat, ce petit village culturel qui a bercé son enfance et dont il garde de beaux souvenirs. Son parcours

professionnel le voit d'abord apprenti boulanger mais l'appel de la diversité a eu le dessus.

En effet, dans son métier, aucune journée ne se ressemble et chaque saison apporte son lot d'activités différentes. David est simple, charismatique, toujours prêt à rendre service et à dire un petit mot gentil à chacun. Il est apprécié pour ces qualités humaines mais également ses capacités à résoudre les problèmes techniques de la vie communale.

Il est titulaire de nombreuses formations CACES (pelle, mini-pelle, tractopelle), permis poids lourd, qui lui permettent de manœuvrer les machines de déblaiement ou de nettoyage nécessaires à la voirie et aux espaces verts.



Hugo LEMORT
24 ans, Bretenouvien

Arrivé en 2007 des Hauts-de-France dans le Lot, Hugo a suivi une formation à Figeac en tant que peintre aéronautique.

Il a également travaillé chez Andros

comme préparateur avant d'être recruté par Monsieur Le Maire en contrat d'apprentissage le 1er avril 2020. Intégrant l'équipe technique, il a pu élargir sa palette de connaissances dans les domaines variés de sa fonction : jonglant de la maçonnerie aux espaces verts en passant par la rénovation de bâtiments à l'assainissement, toute une gamme assez riche d'activités lui permettant d'être opérationnel de manière générale.

Hugo apprécie le travail en équipe, la polyvalence, être en extérieur, le contact humain et apprendre.

Hugo c'est la joie de vivre, la légèreté d'âme qui réconforte comme un baume au cœur quand la grisaille se fait sentir.

Sa jeunesse n'a d'égal que son sourire et le souci de voir les gens heureux.



Jérémy DEMARIA
33 ans, Saint-Michelais

C'est l'enfant du pays, il est né, a grandi, a fait ses études et ses débuts professionnels dans la région.

Doté d'un BEP tourneur-fraiseur obtenu à Figeac, il a pu se forger une expérience et un approfondisse-

ment de sa formation en occupant un poste dans ce domaine pendant 9 ans. Jérémy a été recruté en contrat par la Mairie le 13 décembre 2021 en tant qu'agent technique pour venir en renfort de l'équipe en place.

Son calme exemplaire, sa personnalité bienveillante et attachante, sa motivation et son savoir-faire lui ont permis de s'adapter rapidement aux exigences de la situation. Il a été remarqué notamment pour la qualité de son travail concernant l'entretien, le paillage, la protection des végétaux durant cette période hivernale. Disponible, Jérémy est toujours prêt à intervenir, que ce soit par la mise en place de la signalétique en cas d'intervention d'urgence ou d'effectuer les travaux de manutention sur les bâtiments et voirie, en passant par toute une gamme d'activités. Il se sent intéressé et épanoui dans son poste.

Co-équipier de Tristan, l'équipe par monts et par vaux sous les directives communales, s'affaire au bon fonctionnement et à l'embellissement de la Commune.

Merci à eux pour leurs investissements au quotidien.

A suivre sur le prochain numéro le personnel communal du jardin d'enfants et groupe scolaire